

École de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école jeudi 9 novembre

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mr Choux ; Mme Grosjean-Regennass ; Mr Hadjadji, président du syndicat intercommunal des écoles

Représentants des parents d'élèves : Mmes Faivre, , Roussey et Henry,

Enseignants: Mmes Pradel, Dos Santos et Caland ; Mrs. Herbin et Breton

DDEN : Mr Garret

Directrice du périscolaire : Mme El Maghach

Absents excusés : Mrs De Malliard, Roger et Jacquy ; Mmes Charlier, Cartier, Baptista , Baudoncourt, Pouilley et Allienne ; Mme Dos Santos

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élues : POUILLEY Marie-Hélène, FAIVRE, Elise, CHARLIÉ Aurélie, ROUSSEY Anne –Lise, BAPTISTA Caroline, ALLIENNE Eugénie, CARTIER Émilie, HENRY Pauline, BAUDONCOURT Laura

Le taux de participation en hausse est de 63.64% (+7%).

Le conseil d'école consulté s'est prononcé favorable à l'organisation exclusive du vote par correspondance pour la rentrée 2024.

Règlement intérieur

Mme Caland donne lecture du règlement intérieur, qui tient compte des dispositions du règlement départemental.

Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents pour information et signature.

Le règlement est affiché dans chaque classe et il est publié sur le blog avec la charte de la laïcité.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise. Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation auront lieu dans le courant de l'année.

Ils se dérouleront sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et seront l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise. Le premier exercice aurait dû être réalisé avant les vacances mais en raison de l'actualité, il est reporté et sera effectué dans la dernière semaine de décembre. L'exercice en lien avec les risques majeurs sera mis en œuvre dans le cadre d'un exercice académique en février.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. En cas de nécessité, les informations se feront par mail.

Une information aux familles concernant le plan Vigipirate et un guide PPMS à l'attention des parents ont été mis en ligne sur le blog.

Les membres du conseil d'école émargent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Deux exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 30 septembre.

Enseignement et projets pédagogiques

Piscine

Les 10 créneaux piscine concerneront les classes de CE1-CE2 de Mme Dos Santos et de CE2-CM1 de Mme Pradel l'après-midi de 14 à 15h aux dates suivantes : les 4,7,11,14,18,21,25,28 mars et les 4 et 29 avril.

Des parents agréés aideront à la mise en œuvre des séances préparées par les enseignantes. Deux parents supplémentaires ont demandé l'agrément en ce début d'année, ce qui permettra une mise en œuvre optimale des séances de piscine avec une rotation allégée pour les parents agréés. Pour chaque séance, la présence de deux parents agréés est requise. Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

Décloisonnements :

Les décloisonnements organisés permettent d'optimiser les temps d'apprentissages en allégeant les groupes ou en regroupant les élèves d'un même cycle.

Mme Caland assure l'enseignement de l'anglais pour les CM2, les mardis et jeudis de 13 H30 à 14h15. Dans le même temps Mr Herbin prend en charge l'ensemble des Cm1.

Un décloisonnement est également mis en place, les lundis et jeudis pour regrouper tous les CM1 avec les CM2, pour mener les apprentissages en histoire-géographie ; Mr Herbin prend en charge ce groupe.

Des décroissements ponctuels sont également mis en place pour les GS de Mme Caland qui rejoignent les GS de Mr Breton pour les apprentissages sportifs menés avec des intervenants. Dans le même temps, Mme Pradel enseigne « l'espace-temps » aux CE2.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans les classes de CP, de CE1 et de CM1. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignantes afin de les informer des résultats. D'autres évaluations sont prévues pour les CP au mois de janvier. Dites « repères », ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves. L'accent sera mis sur la lecture à haute voix (lecture fluide) .

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école.

36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

Projets pédagogiques :

Toutes les classes participeront à l'exposition d'art à Saint Loup sur le thème du mouvement en fin d'année scolaire. Dans le domaine des arts, la classe de maternelle participe à un projet départemental portant sur le carnet de croquis et un autre intitulé « Plus vite, plus haut, plus fortS ensemble » en lien avec les valeurs de la république et de l'Olympisme.

Les classes de maternelle et de Ce1 ont participé à « La semaine du goût » : préparation d'une apple pie en maternelle, rencontre avec professionnel du goût, Mr Bubba (marchand de primeurs sur le marché de Conflans), confection d'un petit déjeuner équilibré et d'un goûter avec association salé/sucré, ateliers autour des épices et aromates, de la différenciation sel/sucre par tous les sens, séances de sport quotidienne, découverte d'albums de la littérature de jeunesse en lien avec le thème. Quant aux élèves de CM1/CM2, ils se sont rendus au collège de Saint-Loup pour participer à des ateliers autour de la pomme.

En lien avec l'actualité sportive (coupe du monde et J.O à venir), les élèves de toutes les classes ont découvert le rugby avec un intervenant du club départemental. Un cycle basket sera également proposé au printemps. Des randonnées de 7 et 8 km ont été planifiées dans le cadre de la semaine du sport. Dans l'objectif d'atteindre des « records » de kilomètres, des randonnées seront proposées à toutes les périodes si la météo le permet.

Des sorties hivernales seront organisées dans le courant du mois de janvier pour découvrir et prolonger les apprentissages menés les années passées en ski de descente, en ski de fond ou randonnée en raquettes.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Baptista le 22 septembre.

Il se dégage un solde positif de 2 021,09€ pour un montant global de charges de 15 092,09€ et un montant total de recettes de 15 299,95€.

Un excédent de 207.86 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2022.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le désirent.

Une vente de chocolats, de sapins et de produits dérivés autour du portrait des enfants sont proposées aux familles en novembre.

Un marché de Noël « réduit » est envisagé.

En février-mars est projetée une vente de produits de salaisons traditionnels. Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai. La photo de classe sera proposée début juin.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 10€ par enfant pour Noël ; il est prévu d'offrir à chaque enfant un livre mais aussi un spectacle qui aura lieu dans le courant de l'année. Une autre subvention de 800€ est également versée pour aider au financement des transports lors des sorties pédagogiques.

*Programme PHARE :

Il repose sur trois piliers : prévenir, détecter et traiter et la mise en place d'un plan de prévention du harcèlement scolaire.

Lors de la journée « Non au harcèlement » qui a lieu le jeudi 9 novembre, des activités qui se prolongeront sur la semaine suivante, ont permis aux élèves d'être sensibilisés sur le sujet. Une grille d'auto-évaluation a été proposée aux élèves de CE2 et CM .

Pour mener à bien ce programme des activités reposant sur la connaissance des compétences psycho-sociales seront mises en œuvre tout au long de l'année.

En collaboration avec Mme El Maghach et l'intervention de professionnel de santé notamment, des ateliers à destination des enfants ou des parents seront organisés au début de l'année 2024 avec des thèmes permettant de travailler l'estime de soi à travers la santé et l'hygiène de vie (hygiène bucco-dentaire, le sommeil, le temps passé devant les écrans).

Sur ce dernier point les familles ont reçu une invitation à venir en famille à un spectacle intitulé « Quelle famille ! » le 18 novembre à Saint-Loup ; seront abordés les thèmes des jeux vidéo, des écrans et des devoirs de façon humoristique.

En fin de séance, Mr Laurent Garret, Délégué Départemental de l'Education Nationale, explique son rôle.

Les **DDEN** sont des bénévoles partenaires de l'école publique.

Nommés officiellement par le DASEN, ils veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école. Amis de l'école, ils ont un rôle de médiateurs et de coordinateurs entre l'école (enseignants, parents) , les municipalités et les services académiques.

Ils sont engagés au service de la promotion de l'école publique, de l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains.

Chaque année, dans l'exercice de leur fonction de contrôle et de proposition ils adressent une enquête aux directeurs et directrices sur les points suivants : inspection des locaux, du mobilier et de l'équipement, sécurité dans et autour de l'école, le suivi des effectifs, projet de travaux et d'aménagement, la restauration scolaire et le périscolaire, les transports scolaires, la caisse des écoles

Le secrétaire, Mr Herbin



La directrice, Marie-Christine Caland.

